

COMMUNE DE GUIDEL

ENQUÊTE PUBLIQUE PRÉALABLE A LA DÉSAFFECTATION ET AU DÉCLASSEMENT D'UNE PARTIE DU DOMAINE PUBLIC

5 JUIN 2024 – 20 JUIN 2024

II – CONCLUSIONS ET AVIS

Michelle TANGUY
Commissaire enquêteur

Table des matières

1- RAPPEL DU PROJET OBJET DE L'ENQUÊTE.....	2
2- APPRÉCIATIONS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR.....	2
3- CONCLUSIONS ET AVIS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR.....	2

1- RAPPEL DU PROJET OBJET DE L'ENQUÊTE

Morbihan Habitat a initié une phase de requalification urbaine sur une partie de son patrimoine dont le quartier de Kergroez à Guidel.

L'opération de requalification urbaine du quartier de Kergroez porte sur la restructuration d'espaces privés et publics dont une partie de la rue du 19 mars 1962.

Cette opération ayant pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de la rue du 19 mars 1962 qui dessert le quartier de Kergroez, la commune doit mettre en œuvre une procédure de déclassement organisée par le code de la voirie routière afin de pouvoir procéder à l'aliénation des 283 m² d'emprise publique à usage de voirie et de stationnement (3 places de stationnements) .

2- APPRÉCIATIONS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

L'enquête publique s'est déroulée en mairie de Guidel du mercredi 5 juin au jeudi 20 juin 2024 inclus.

L'information du public a été faite :

- par diffusion dans les journaux Ouest-France et Le Télégramme en rubrique « annonces légales »,
- par affichage de l'avis d'enquête en mairie de Guidel et en différents lieux de la commune fréquentés du public (services techniques/relais associatif, salle de Kerprat, médiathèque),
- par affichage de l'avis d'enquête sur le secteur HLM de Kergroez (3 panneaux),
- par publication sur le site internet et la page Facebook de la commune,
- par mention sur les panneaux lumineux d'informations municipales.

Malgré les larges mesures de publicité (réglementaire et complémentaire), aucune personne ne s'est exprimée sur le projet.

Le dossier mis à la disposition du public à l'accueil de la mairie comprenait toutes les informations nécessaires à la bonne compréhension du projet et les raisons ayant conduit à la réalisation d'une nouvelle enquête publique de projet de déclassement sur le site de l'opération de requalification urbaine du quartier de Kergroez.

3- CONCLUSIONS ET AVIS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

L'enquête publique s'est déroulée conformément à l'arrêté de Monsieur le Maire prescrivant l'ouverture de l'enquête publique. L'avis d'enquête publique a été affiché en divers endroits de la commune et en 3 endroits du quartier de Kergroez.

Le dossier mis à la disposition du public à l'accueil de la mairie et sur le site internet de la commune a permis au public de prendre connaissance de la nature du projet et de son incidence sur les conditions de desserte du quartier de Kergroez.

Je prends acte qu'à l'issue de l'enquête publique qui s'est déroulée du 6 novembre au 22 novembre 2023, Bretagne Habitat s'est aperçu que la mise en œuvre des projets de construction de l'ilot B (*cf. plan de composition de la requalification urbaine du quartier en page 5 de la partie I Rapport d'enquête*) nécessitait d'inclure dans l'assiette de l'opération de restructuration urbaine du quartier une emprise de 283 m² de la rue du 19 mars 1962.

Le projet de constructions de l'ilot B de l'opération de Kergroez implique une réduction de la largeur de la voirie existante et la suppression de trois places de stationnement. La mise en œuvre d'une procédure de déclassement se justifie puisque l'opération projetée porte atteinte et modifie les conditions de circulation du quartier.

Je considère que :

- la réduction de la largeur de la voirie (de 7m à 5m) aura pour effet d'apaiser la circulation dans le quartier,
- la suppression de 3 places de stationnement n'affectera pas de manière importante le stationnement puisque dans le projet de requalification urbaine du quartier des places de stationnements visiteurs sont prévus.

En conséquence j'émet un avis favorable au projet de déclassement d'une partie de la rue du 19 mars 1962 (283 m environ).

Le 24/06/2024



Michelle TANGUY
Commissaire enquêteur